Administration Communale d'Anderlecht Aménagement du Territoire / Bâtisses Monsieur G. Van Goidsenhoven Echevin du Développement de la ville Département Urbanisme Place du Conseil, 1 B-1070 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf: 48599-21472

N/Réf: AVL/KD/AND-2.199/s.552

Annexe: 1 dossier

Monsieur,

Objet: ANDERLECHT. Boulevard Paepsem, 28-30.

Transformation d'un show-room.

Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 10/03/2014, sous référence, reçue le 19/03/2014, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 02/04/2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection du pont ferroviaire, sis rue du Charroi.

La demande vise la transformation complète d'un show-room en bureau, avec une surhausse très partielle. Un second accès carrossable serait aménagé entre la voirie et le site.

A l'examen de la demande, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur le pont classé.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande (respect du RRU).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire M.-L. ROGGEMANS Présidente

Copies: - B.D.U. - D.M.S.: M. H. Lelievre (+ par mail MM. Th. Wauters, H. Lelièvre, Mmes M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger);

- B.D.U. – D.U. : Mme S. Buelinckx.